

## Extrait des délibérations du Tribunal fédéral

(Du 17 janvier 1969)

Conformément à l'article 13, 1<sup>er</sup> alinéa, de la loi fédérale sur la procédure pénale, le Tribunal fédéral a nommé, en remplacement de Messieurs Adriano Merlini, Locarno, et Gabriello Patocchi, Massagno, démissionnaires, pour le reste de la période administrative en cours échéant à fin 1972, en qualité de suppléants du juge d'instruction fédéral pour la Suisse italienne:

1. Monsieur Enrico Regazzoni, docteur en droit, avocat, juge d'instruction du Sottoceneri, à Vacallo;
2. Monsieur Benito Bernasconi, docteur en droit, avocat, substitut du procureur du Sottoceneri, à Chiasso.

18489

## Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

### Citation

Le grand juge du tribunal militaire de division 1,

A vous

Rosenberg Georges, fils de Jankel et de Frieda, née Marchiassiova, né le 22 avril 1921 à Berne, originaire de Genève, horloger, précédemment à Genève, actuellement à New-York USA; sdt san cp sa chf 29;

vous êtes cité à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 1, siégeant à Neuchâtel, Château, salle du tribunal cantonal, le jeudi 27 février 1969 à 9 heures, comme prévenu d'inobservation de prescriptions de service et d'insoumission.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

Lausanne, le 31 janvier 1969.

Tribunal militaire de division 1:

*Le grand juge,*

Colonel René F. VAUCHER

18489

## Extrait des délibérations du Tribunal fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1969
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	05
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	07.02.1969
Date	
Data	
Seite	116-116
Page	
Pagina	
Ref. No	10 099 039

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.